

**96. Interpellation déposée par Madame Tahar relative au festival Bruxellons.
Interpellatie ingediend door Mevrouw Tahar betreffende het festival Bruxellons.**

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Tahar pour la lecture de son interpellation relative au festival Bruxellons.

Mme Tahar :

Merci Monsieur le Président. J'espère que votre fatigue ne vous empêchera pas de m'écouter attentivement.

Si vous permettez, je vais lire mon interpellation, elle n'est pas très longue.

La quinzième édition du Festival Bruxellons, placé sous le patronage de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean, s'est ouverte cette année au Château du Karreveld le 11 juillet et se clôturera le 27 septembre prochain.

Si nous pouvons incontestablement nous réjouir de la richesse de sa programmation et du succès suscités par son public présent en nombres, force est de constater que dans le panel d'artistes sélectionnés, les bruxellois notamment ceux issus des quartiers populaires font cruellement défaut!

Pourtant d'aucuns, forts de leur expérience, n'ont pas manqué de faire parler d'eux, notamment en remportant le titre de "Bruxellois de l'année" en 2012. Je fais ici allusion à la troupe "Les voyageurs sans bagages" dont la pièce de théâtre "la vie c'est comme un arbre" a d'ailleurs été diffusée le 31 août dernier sur une chaîne de télévision belge.

Visiblement, les organisateurs n'auraient pas jugé utile de favoriser la mixité sociale et l'inclusion d'artistes bruxellois dans un festival qui pourtant se veut être un théâtre populaire.

Et que dire des tarifs élevés voire inaccessibles pour un grand nombre de molenbeekoïses? Les quelques "avantages tarifaires" que nous pouvons lire sur le site www.bruxellons.be demeurent manifestement contraignants puisqu'il faut, pour en bénéficier, s'engager à prendre un abonnement de plusieurs spectacles.

Nous ne pouvons d'une manière ou d'une autre encourager une culture "élitiste" où seuls les plus nantis auraient un droit d'accès!

La démocratisation de la culture doit rester un leitmotiv!

En votre qualité de Bourgmestre en charge notamment de la culture française, comment expliquez-vous que des artistes bruxellois notamment issus de la diversité culturelle n'aient pas été contactés pour prendre part à ce Festival de théâtre populaire? Etiez-vous associé à la programmation, la sélection des spectacles et le choix des artistes? Si oui, sur base de quels critères s'est faite cette programmation?

Merci de votre réponse.

M. le Président :

Merci Madame Tahar.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Madame Tahar, je vous remercie pour l'intérêt que vous avez pour le festival Bruxellons. C'est un plaisir de vous répondre chaque année puisque j'espère que ce sera aussi le cas l'année prochaine, c'est l'occasion de rappeler à quel point ce festival remporte un succès qui est grandissant. Les organisateurs n'ont pas encore eu l'occasion de fournir les chiffres définitifs de fréquentation puisque, comme vous le dites, ce festival se termine ce week-end avec la fête de la Communauté française et au mois de septembre, il y a eu des spectacles de théâtre amateur qui ont été proposés. Nous considérons aussi qu'il n'y a pas que les professionnels qui doivent monter sur la scène et que le théâtre amateur a toute son importance. Le succès de ce festival est d'autant plus appréciable qu'il profite à la bonne image de notre Commune. C'est le plus grand théâtre d'été à Bruxelles. Il figure dans le top 10 de nos institutions théâtrales francophones en Belgique francophone et il est molenbeekois et je pense que c'est important de le rappeler et donc je profite de votre interpellation pour dire qu'il se passe des choses formidables à Molenbeek dans tous les quartiers et nous sommes fiers de cette richesse.

Alors le gain en notoriété pour notre Commune dépasse largement les 6.000 € de subsides que nous accordons à ce festival, qui représente 2 % du coût total pour les organisateurs et ce festival populaire, avec ses spectacles en plein air accessibles à tous, y compris à un public défavorisé, tant par ses tarifs, que par sa programmation et c'est véritablement une bouffée culturelle dans notre Commune.

Moi qui ai suivi l'évolution du festival Bruxellons ces dernières années, je peux vous assurer que c'est un festival qui ne cesse d'innover. D'ailleurs, cette année, les organisateurs ont proposé quatre spectacles en néerlandais et je pense que c'est important de dire aussi, avant il n'y avait que des pièces en français et aujourd'hui il y a également des pièces en néerlandais et quand on parle de diversité, je pense qu'il faut s'adresser également tant aux francophones qu'aux néerlandophones dans notre Commune. Ça montre un bel exemple de coopération avec le service de la Culture néerlandophone. On espère que ça se fera également l'année prochaine.

Sur le prix des spectacles que vous jugez trop élevés, d'abord je vous conseillerais de regarder les tarifs qui sont pratiqués pour d'autres événements à Bruxelles. Les prix demandés pour le festival Bruxellons ne sont pas exorbitants. De plus, les spectateurs peuvent acheter des tickets par un système qui propose des places à moitié prix le soir-même. Pour les Molenbeekois, le tarif est de 19 € par spectacles. Ils ne doivent pas acheter, comme vous le pensez, un abonnement pour plusieurs spectacles, c'est un prix pour un seul spectacle, il y a eu une diffusion qui s'est faite notamment sur le territoire de Molenbeek-Saint-Jean pour dire qu'évidemment les Molenbeekois pouvaient bénéficier d'un tarif préférentiel. Comme les années précédentes, les personnes en difficultés relevant de l'article 27 paye 1,25 € par spectacles. Je n'ai pas encore les chiffres définitifs, mais en 2013, 500 tickets article 27 avaient été vendus. Ceci montre qu'il n'y a absolument pas de volonté de fermeture de la part de ses organisateurs. Les organisateurs essaient d'associer le plus largement possible le personnel communal, le personnel de la police, les enseignants, le personnel du CPAS. ils ont eu la possibilité de suivre les spectacles. De même, il y avait un tarif préférentiel pour les agents communaux de 15 € par spectacles. Cette année aussi, nous avons largement innové en proposant des spectacles au jeune public, spectacles jeune public qui étaient gratuits pour les enfants qui fréquentent nos plaines de jeux. Ces enfants Molenbeekois ont donc pu aller assister aux spectacles jeunes publics et de ce que les animatrices m'en ont dit, c'était une expérience tout à fait positive.

Madame Tahar, lorsque vous parlez de culture élitiste, je pense que vous vous trompez lourdement par rapport à ce qui est mis en place. Je suis également étonnée de vos propos sur le contenu de la programmation du festival. Je vous dirais même que les

questions que vous avez formulées, les reproches ont heurté les organisateurs. Ce serait donc intéressant d'organiser une rencontre entre les organisateurs et des membres du conseil communal pour aller plus loin justement, c'est pour mieux comprendre quelle est leur démarche artistique, mais aussi leur démarche en tant qu'organisateur qui prennent le risque financier par rapport à ces spectacles. En tout cas, je puis vous assurer que je ne suis à aucun moment et aucunement associée à la programmation du festival et c'est bien normal car contrairement à ce que vous pouvez imaginer, Bruxellons, derrière ce festival, il n'y a pas de militantisme politique dans le cadre des spectacles qui sont présentés au château du Karreveld. Donc moi, j'estime qu'il faut laisser aux artistes la liberté de leur choix artistique qui ne doivent pas être guidés par des considérations ethniques, de couleur de peau, de consonance de nom, de provenance des comédiens etc. Moi qui suis les spectacles depuis plusieurs années, je puis vous dire qu'il y a eu de la diversité dans les spectacles qui nous ont été présentés. Comme pour les autres lieux culturels dans la Commune, comme pour la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale, je me fais un devoir de respecter la liberté de choix. Je ne demande jamais, que ce soit au CCM, que ce soit à la Maison des Cultures, que ce soit au château du Karreveld, je ne demande jamais, je ne contrôle pas, je laisse la liberté aux responsables culturels de pouvoir s'organiser et ça me semble essentiel.

Donc je pense que vous faites un mauvais procès tant à ce festival Bruxellons, en laissant sous-entendre qu'il y aurait un manque de volonté d'ouverture. Moi je vous propose de proposer des artistes aux organisateurs et je suppose que s'ils y trouvent un accord financier, ils pourront le réaliser. D'ailleurs, il y a eu des artistes, vous allez me dire que Marca qui est venu présenter son spectacle au château du Karreveld et donc s'il y a d'autres artistes molenbeekoïses, il y a eu Zidani, il y a eu d'autres artistes qui sont venus, il y a eu des réalisations et des collaborations qui ont été réalisées et les organisateurs tenaient à vous le faire savoir pour bien vous dire qu'ils sont ouverts à toute la richesse culturelle que l'on peut faire monter sur les planches du théâtre.

Voilà Madame Tahar, je pense que je ne vais pas être plus longue et j'ai bien noté votre déception de ne pas avoir une troupe en particulier ceux programmés au château du Karreveld, à savoir les voyageurs sans bagages. Moi aussi je suis très heureuse du succès qu'ils ont rencontré notamment en remportant le titre de bruxellois de l'année en 2012, parce que j'y étais et je trouvais que c'était bien sympathique. Alors je pense que si vous êtes déçue, ce n'est pas pour ça que vous devez avoir un a priori négatif sur ce festival Bruxellons. Et donc moi je me ferai un plaisir de vous mettre en relation avec les organisateurs car je suis certaine que vous pourrez leur proposer des spectacles tout à fait passionnants.

M. le Président :

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

Merci Monsieur le Président.

Il est évident que je ne refuserais pas votre invitation à participer à la programmation du festival. Mais là, vous retirez un extrait de mon interpellation, que vous résumez comme étant une déception, que je fais un mauvais procès etc. Moi je voudrais simplement vous rappeler ou alors je vous invite à relire mon interpellation où je rappelle que la programmation est riche, où je rappelle également le succès en termes de public, mais où je dis aussi que le prix des places reste quand même élevé. Vous dites que c'est 19 € la place et bien pour certaines familles, c'est cher. Toutes les familles n'ont pas droit à l'article 27, il y a aussi des gens qui se situent à des niveaux intermédiaires et qui ne peuvent pas payer ces montants.

Quand je parle des artistes bruxellois, je suis désolée, il y a beaucoup d'artistes français aussi et je n'ai rien encore une fois contre les artistes qui ont été choisis, mais nous sommes à Bruxelles, qui plus est à Molenbeek-Saint-Jean et nous avons ici aujourd'hui des artistes à Molenbeek-Saint-Jean et nous en avons même une dans la salle. Vous savez, j'ai pris l'exemple de la *vie c'est comme un arbre*, mais il y a autant d'artistes qui se valent aussi et qu'on aurait pu intégrer dans ce festival. Je trouve qu'on a manqué là une occasion. Alors moi, je serai ravi de les rencontrer pour leur dire tout le bien que je pense de leur initiative. Mais simplement, quand on fait un festival au Karreveld et qu'on a des artistes ici à Molenbeek-Saint-Jean qui sont intéressants et que finalement on choisit de ne pas les mettre dans la programmation, je trouve ça regrettable.

Quand vous dites Madame la Bourgmestre que vous n'avez pas été impliquée dans la programmation, je veux bien vous croire. Mais dans ce cas-là, sur le site de Bruxellons, on vous cite dans l'équipe de coordination. Alors moi, je veux bien, mais je vous invite tous à relire le site Internet de Bruxellons et donc soit les informations sont erronées soit elles vous contredisent.

Je vais terminer par une chose, à chaque fois que je vous interpelle, et petite parenthèse c'est la première fois que j'interpelle sur Bruxellons, je ne l'ai pas fait l'année passée, je pourrais le refaire l'année prochaine pourquoi pas, vous avez à chaque fois l'art de me faire tout un descriptif de l'objet social, de l'activité en tant que telle, comme si moi je n'avais pas pris connaissance, comme si les conseillers communaux ici ne savaient pas ce qu'était le théâtre Bruxellons. Vous avez une façon de montrer que vous êtes satisfaite, de nous faire comme ça un plaidoyer, je trouve ça regrettable, ça allonge comme ça nos conseils communaux et surtout ce qui est encore plus regrettable, c'est que vous ne répondez pas aux questions. Je vous ai simplement demandé qu'en est-il des personnes ici des quartiers populaires qui sont bruxellois ? Vous ne dites rien, vous ne répondez pas aux questions et alors à la place qu'est-ce que vous me faites, vous me citez que c'est un festival intéressant etc. C'est regrettable vraiment, que vous me répondiez à côté de la plaque ! Dans ce cas-là, je n'ai même plus envie de vous faire les interpellations puisque de toute façon, je n'ai pas de réponse. Je rejoins ce que mon prédécesseur disait, si c'est pour avoir des interpellations qui n'obtiennent pas de réponse, à quoi bon ?

M. le Président :

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Un seul mot Madame Tahar, je pense que votre question est à côté de la plaque. Parce que le festival Bruxellons, à la différence de toutes les programmations théâtrales qui se font sur Bruxelles, ne bénéficient d'aucun subside de la COCOF ou de la Communauté française. Si nous obtenons le soutien de la Communauté française et j'espère que nous l'obtiendrons, et de la COCOF pour le festival Bruxellons, je peux vous assurer qu'il y aura la possibilité de mettre en valeur de jeunes artistes Molenbeekoïses.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Madame Tahar.

Mme Tahar :

J'ai bien entendu votre dernière intervention, mais il ne faut pas que vous créez la confusion. Quand on dit que c'est placé sous le patronage de la Commune Molenbeek-Saint-Jean et qu'en plus sur le site Web on vous cite, alors effectivement ça prête à confusion, d'où mon interpellation. Si vous me dites qu'il n'y a aucune subvention et que la Commune n'y a pas pris part, je le note.

Mme la Bourgmestre :

Moi j'ai parlé des subsides, ce n'est pas la Commune Molenbeek-Saint-Jean qui fait vivre le théâtre à la Maison des Cultures. La Commune soutient pleinement ce festival, il se tient dans un bâtiment et dans un lieu communal, et nous octroyons un subside de 6.000 €. Mais je veux dire que ces 6.000 € représentent 2 % de l'organisation et que pour pouvoir permettre à de jeunes artistes de pouvoir se produire, il faut, comme pour la Maison des Cultures, un soutien financier tant de la Communauté française que de la COCOF. Ce soutien financier n'a jamais existé et donc moi je suis demandeuse à ce que ce ça puisse se concrétiser dans le futur.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.